

ZINSWILLER
Eté 2020

Zins infos

Zinswilleroises, Zinswillerois,



Avant tout, je tiens à vous remercier pour la confiance que vous avez accordée à la liste « Unis pour Agir » lors du scrutin du 15 mars dernier.

Mes remerciements vont également à l'équipe sortante et à son Maire Alphonse MEYER pour la qualité du travail fourni pendant les deux dernières mandatures.

La France a vécu une crise sanitaire sans précédent, nos droits et nos libertés étaient réduits de façon drastique, la vie associative à l'arrêt, les cérémonies patriotiques du 8 mai et du 14 juillet restreintes, les fêtes privées telles que les mariages, anniversaires et autres interdites ...

Les mesures barrières imposées par le gouvernement nous ont contraints à bousculer nos habitudes. Le principe de précaution est toujours d'actualité, les masques distribués par la commune doivent servir à bon escient. Un protocole de reprise a également été mis en place pour l'école et matérialisé au sol par un fléchage dans la cour et à l'extérieur. Mes remerciements vont à la Directrice et au personnel enseignant ainsi qu'aux agents communaux pour le temps consacré à la rédaction et la mise en œuvre de celui-ci. Nous ferons tout notre possible pour que la rentrée de septembre se fasse dans des conditions optimales pour les enfants et les enseignants.

Petit à petit, le quotidien reprend ses droits, au niveau de la commune, par le début des travaux de l'aménagement de la rue d'Uhrwiller le 15 juin, chantier qui s'étalera sur 3 ans. Nous rendrons compte de l'avancement des travaux dans ce bulletin qui, vous l'avez remarqué, a changé de nom.

Vous trouverez en dernière page, les différentes délégations des adjoints au Maire. Ils seront à l'écoute de toute remarque ou suggestion constructive de votre part.

Ensemble nous mènerons à bien les différents projets pour que Zinswiller continue à être un village attractif où il est agréable de vivre.

Amicalement, votre Maire.

Christophe WERNERT

Bien vivre ensemble

Nuisances sonores

Sauf en ce qui concerne les bruits liés à des activités professionnelles organisées de façon habituelle ou soumises à autorisation, tout bruit de voisinage lié au comportement d'une personne ou d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité pourra être sanctionné, sans qu'il soit besoin de procéder à des mesures acoustiques dès lors que le bruit engendré est de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage par l'une des caractéristiques suivantes : la durée, la répétition ou l'intensité.

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une nuisance sonore longue, répétée et intense. Les activités de loisirs (bricolage, jardinage) exercées par des particuliers à l'aide d'outils, d'appareils ou d'instruments tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ne devront pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage par la durée, la répétition ou l'intensité du bruit occasionné.

Entretien de la voie publique

Les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer les trottoirs, les caniveaux devant leur habitation. Enlever les mauvaises herbes est également compris dans ce nettoyage. De même, il est recommandé de couper les branches qui débordent sur le trottoir.

Recyclage du verre

les utilisateurs des conteneurs à verres, sont priés de respecter le voisinage en jetant leurs bouteilles entre 8h00 et 20h00.

Naissances : **WAECHTER** Liam né le 27 mars 2020, fils de WAECHTER Mike et de SCHOLZ Jeannine

Décès

Mme **LAZARUS** Irène née FAESSEL, 86 ans, décédée le 25 mars.

M. **HOFFMANN** Hubert, 60 ans, décédé le 22 avril.

Mme **ROESSLER** Lucienne née BRICHLER, 92 ans, décédée le 03 juin.

Mme **CONRAD** Brigitte née JUND, 66 ans, décédée le 10 juin.

Mme **WALD** Laurence née DUCHOSSOIS, 85 ans, décédée le 21 juin.

Mme **MEYER** Marie Antoinette née BAUMANN, 98 ans, décédée le 28 juin.

Mme **HAETTEL** Anne, 85 ans, décédée le 6 juillet.

La doyenne



La doyenne du village Mme Marie Antoinette Meyer est décédée.

Le dimanche 28 juin, la doyenne du village, Mme Marie Antoinette Meyer s'est éteinte dans sa 99^{ème} année. Elle était née le 24 novembre 1921 à Zinswiller. Après sa scolarité à l'école du village, elle a été gouvernante pendant 4 ans à Paris, puis 3 ans à Strasbourg. Durant la 2^{ème} guerre mondiale, elle a été déportée un certain temps au camp de Schirmeck. Le 29 juin 1946, elle s'est mariée avec Eugène Meyer, de leur union sont issus 4 enfants : Marie Odile, Alphonse, Micheline et Gérard. Onze petits-enfants et 22 arrière-petits-enfants ont agrandi le cercle familial. Marie Antoinette s'est investie pendant des décennies à la paroisse catholique comme sacristaine.

Anniversaires des personnes âgées de plus de 70 ans.

JUILLET

01	M. HARTER Gilbert	70 ans
03	Mme BIESSER Suzanne née IMBERY	82 ans
07	Mme BEUVELET Marie-Rose née MACHI	88 ans
13	Mme SCHOENEWALD Liliane née MATHIA	70 ans
17	M. CHRISTMANN Martin	76 ans
23	Mme HOLZMANN Madeleine née BURGARD	87 ans
24	M. NEU Joseph	76 ans
26	M. WITZ Jean-Claude	78 ans

AOÛT

01	Mme BURGARD Madeleine née OBER	85 ans
22	Mme WILLEM Suzanne née KLEIN	90 ans
27	Mme HOLZMANN Elise née MULLER	88 ans

SEPTEMBRE

02	Mme BUND Maria née KAYSER	70 ans
04	Mme ISENMANN Marie née GANDER	91 ans
05	Mme FISCHER Marguerite née PAULY	79 ans
05	M. STOQUERT Hubert	86 ans
06	Mme LANG Anne née DUSCH	88 ans
09	Mme BERNHARDT Chantal née BARTHEL	70 ans
15	M. STEINMETZ Jean-Paul	82 ans
23	M. MEYER Alphonse	71 ans
25	M. OBER Paul	87 ans
27	Mme HAMMANN Madeleine née SCHMITT	76 ans
27	M. LANG Jean-Paul	92 ans

GRAND ANNIVERSAIRE



André SCHIESTEL a eu la joie de fêter ses 80 ans entouré de sa famille. Né le 11 avril 1940 à Zinswiller, il a grandi avec une sœur. A l'issue de sa scolarité à l'école du village, il débute en août 1954 un apprentissage dans le métier de serrurier en bâtiment dans l'entreprise Zebst à Oberbronn.

Puis en 1958, il obtient le brevet de compagnon dans le même métier. En avril 1959, il participe à une exposition régionale de travaux d'artisans et sa grande fierté est d'avoir remporté le 2^{ème} prix d'Alsace.

Appelé sous les drapeaux, André est envoyé à la guerre d'Algérie pendant une année. A son retour, il occupe plusieurs emplois tels que serrurier ou agent de magasinage jusqu'à sa retraite.

Il s'est marié en novembre 1970 avec Marie-Madeleine Denu. De cette union sont nés quatre enfants : Agnès, Benoît, Clément et Daniel. Le nouvel octogénaire est l'heureux grand-père d'une petite-fille : Sarah. Ses journées sont remplies de lecture et d'émissions télévisées.

En raison de la pandémie et afin de respecter les règles sanitaires imposées, l'adjointe au maire Véronique JUNG s'est rendue récemment au domicile du jubilaire pour lui remettre un panier garni.

Où jeter les masques et les mouchoirs usagés ?



Le SMICTOM Nord Alsace vous informe que les masques et mouchoirs sont à jeter dans la poubelle d'ordures ménagères, pas dans le bac de tri sélectif !



Les mouchoirs et les masques usagés peuvent être vecteurs de la maladie Covid-19. En les jetant dans votre bac à ordures ménagères et en sacs fermés, vous participez à l'effort collectif pour diminuer la propagation du virus. Nous vous rappelons également qu'il est essentiel de continuer à effectuer les gestes barrières et respecter les distances de sécurité, car ce n'est qu'ensemble que nous passerons au travers de cette crise sanitaire !

Le SMICTOM Nord Alsace vous en remercie et vous soutient durant ces temps difficiles !

Bienvenue à Zins'

- BAUDOIN Nicolas, au 18 rue des Peupliers.



Fleurissement

A peine quelques semaines après la date habituelle, cette année c'est le samedi 30 mai que l'opération a débuté par la plantation des jardinières suivie par les parterres le samedi 6 juin.

Cette action bénéficie toujours autant de sa popularité.

Conditions sanitaires obligent, c'est par horaires décalés de 30 minutes que les différents groupes se sont mis à l'œuvre sur les différents axes et emplacements du village.



Les tartes flambées du déconfinement !

Traditionnellement, le dimanche de Pentecôte avait lieu la Marche Gourmande qui fédérait toujours des centaines de participants et un nombre impressionnant de bénévoles pour la bonne marche de la fête. Cette année, les conditions ont été nettement différentes, mais l'Union des Associations ne s'est pas laissée déranger par un virus mal venu. Suite à l'annonce du 11 mai concernant le déconfinement, le soir du 31 mai, les habitants du village ont pu chercher ou se faire livrer des tartes flambées préparées par toute une équipe de gens de bonne volonté motivée pour apporter à leur façon un rayon de soleil.

Distribution gratuite de masques

Le 16 mai des élues et des bénévoles ont ensaché des masques réutilisables à l'attention de chaque habitant de la commune, à raison d'une pièce par personne, puis les ont distribués le samedi d'après.

L'action a été reconduite début juin ; 726 masques ont ainsi été distribués dans la foulée.

Pour info :

Une première vague d'ensachage et de distribution avait eu lieu pour les plus de 65 ans et pour les personnes vulnérables. Les enfants de moins de 6 ans n'en ont pas eu.



Cérémonie de Commémoration de la Victoire du 8 mai.



En raison du confinement, la cérémonie du 8 mai a eu lieu en comité restreint.

Les adjoints au maire ont déposé une gerbe au monument aux morts.

Terrain de jeux

La fermeture au public du terrain de jeux pendant le confinement a eu du bon aussi.

Les employés communaux ont pu en toute quiétude remettre des copeaux de bois sur les zones autour des différents agrès. Il a fallu pas moins de 24 m³ de copeaux, pour un coût d'environ 1300 €, pour redonner un nouveau visage à cet endroit où enfants et parents aiment passer de longs moments.



Cérémonie du 14 juillet



Cette année, en raison des conditions sanitaires, la cérémonie de la fête nationale a eu lieu à huis clos, en présence du maire et des conseillers municipaux. Le Maire a rendu hommage aux personnels soignants, puis a déposé une gerbe avec Céline BINDEL, infirmière libérale et conseillère municipale.

En raison des contraintes sanitaires, les manifestations prévues dans la salle sont annulées. Néanmoins, il a été décidé de maintenir le messti, avec la présence d'un stand de confiseries, un manège et un stand « casino ».

Le 16 août à midi, l'Union des Associations organise à la salle des fêtes, **une vente de harengs et de rossbif qui seront livrés à domicile.**

Message à l'occasion de la commémoration de la victoire du 8 mai



Ce 8 mai ne ressemble pas à un 8 mai.
Il n'a pas le goût d'un jour de fête.

Aujourd'hui, nous ne pouvons pas nous rassembler en nombre devant les monuments de nos villes, sur les places de nos villages, pour nous souvenir ensemble de notre histoire.

Malgré tout, la Nation se retrouve par la pensée et les mille liens que notre mémoire commune tisse entre chacun de nous, cette étoffe des peuples, que nous agitions en ce jour dans un hommage silencieux.

C'est dans l'intimité de nos foyers, en pavoisant nos balcons et nos fenêtres, que nous convoquons cette année le souvenir glorieux de ceux qui ont risqué leur vie pour vaincre le fléau du nazisme et reconquérir notre liberté.

C'était il y a 75 ans.

Notre continent refermait grâce à eux le chapitre le plus sombre de son histoire : cinq années d'horreur, de douleur, de terreur.

Pour notre pays, ce combat avait commencé dès septembre 1939.

Au printemps 1940, il y a 80 ans, la vague ennemie avait déferlé sur les frontières du Nord-Est et la digue de notre armée n'avait pas tenu.

Nos soldats pourtant s'étaient illustrés à de nombreuses reprises. Ceux de Montcornet, d'Abbeville, de Gembloux ou de Stone, les hommes de Narvik, les cadets de Saumur, l'armée des Alpes avaient défendu avec vigueur notre territoire et les couleurs de notre pays.

Ils sont « ceux de 40 ». Leur courage ne doit pas être oublié.

Dans le crépuscule de cette «étrange défaite », ils allumèrent des flambeaux. Leur éclat était un acte de foi et, au cœur de l'effondrement, il laissait poindre la promesse du 8 mai 1945.

Cette aube nouvelle fut ensuite conquise de haute lutte par le combat des armées françaises et des armées alliées, par les Français Libres qui jamais ne renoncèrent à se battre, par le dévouement et le sacrifice des Résistants de l'Intérieur, par chaque Française, chaque Français qui refusa l'abaissement de notre nation et le dévoiement de nos idéaux.

La grande alliance de ces courages permit au Général DE GAULLE d'asseoir la France à la table des vainqueurs.

La dignité maintenue, l'adversité surmontée, la liberté reconquise, le bonheur retrouvé: nous les devons à tous ces combattants, à tous ces Résistants.

A ces héros, la Nation exprime son indéfectible gratitude et sa reconnaissance éternelle.

Le 8 mai 1945, c'est une joie bouleversée qui s'empara des peuples. Les drapeaux ornaient les fenêtres mais tant d'hommes étaient morts, tant de vies étaient brisées, tant de villes étaient ruinées. A la liesse succéda la tristesse et la désolation. Avec le retour des Déportés, les peuples découvrirent bientôt la barbarie nazie dans toute son horreur...

Rien, plus jamais, ne fut comme avant.

La fragilité révélée de nos vies et de nos civilisations nous les rendit plus précieuses encore. Au bout de cette longue nuit qu'avait traversé le monde, il fallait que l'humanité relevât la tête. Elle venait de découvrir horrifiée qu'elle pouvait s'anéantir elle-même et il lui fallait désormais refaire le monde, de fond en comble, ou à tout le moins « empêcher que le monde ne se défasse », selon le mot de Camus.

Ce fut l'heure, en France, de l'union nationale pour fonder « les beaux jours » annoncés par le Conseil National de la Résistance et bientôt retrouvés.

L'heure, en Europe, de l'effort commun pour bâtir un continent pacifié et fraternel.

L'heure, dans le monde, de construire les Nations unies et le multilatéralisme.

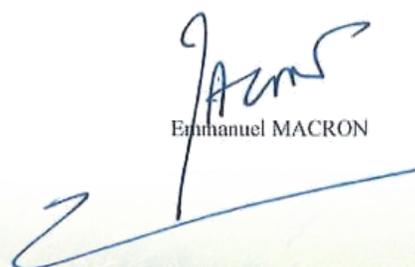
Aujourd'hui, nous commémorons la Victoire de ce 8 mai 1945, bien sûr, mais aussi, mais surtout, la paix qui l'a suivie.

C'est elle, la plus grande Victoire du 8 mai. Notre plus beau triomphe.

Notre combat à tous, 75 ans plus tard.

Vive la République !

Vive la France !



Emmanuel MACRON

VOYAGER dans le passé de Zinswiller...

Charte de Humbertus du territoire Alsace

Moi qui porte le saint nom de **Humbertus**, soucieux du repos de l'âme et de la récompense éternelle, fait don au saint couvent que l'on nomme **WIZENBURG** (Wissembourg) construit en l'honneur des apôtres Pierre et Paul, à **ZINZIN-VILARE** (Zinswiller) dans le territoire d'Alsace où œuvre en ce moment l'abbé David.

10 arpents de terre (environ 300 ares) avec les prés donnant 2 charrettes de foin ainsi que le droit de glandée pour 20 porcs à partir de ce jour.

Fait officiellement au couvent de **WIZENBURG** le 15 février 746 dans la quatrième année du règne de gouvernance de notre roi **Childeric III**.

Les témoins : **Humbraht, Luitfried, Otmar** et moi **Théotarius** le souscripteur et signataire.

Vers l'an 828, l'abbé de **SCHWARZACH** (dans la vallée de la Kinzig en Forêt Noire) échangea des biens à **ZINSWILLER** avec le comte **Erkingar**.

La paroisse de **SCHWARZACH** possédait jusqu'alors ici :

- 17 exploitations agricoles avec tous les biens, des prés donnant 50 charrettes de foin, un vignoble de 4 arpents (environ 120 ares) et 34 serfs (ces ouvriers agricoles contraints et forcés devaient servir et remettre les récoltes à l'abbaye pour bénéficier de la protection et de la pension alimentaire).

L'échange a été supervisé par le roi des Francs **Louis le Pieux** (814 – 840) le fils et successeur de Charlemagne.

D'une autre chronique, nous savons qu'en l'an 804 le comte **Odalrich** de **ZINZILA** (Zinswiller) rédigea une donation pour la célèbre abbaye de **Fulda** (Land de Hesse en Allemagne).

On pourrait en déduire que la localité possédait à côté des exploitations agricoles une ferme seigneuriale.

En l'an 848, l'empereur **Charles le Gros** fit don de biens à **ZINZILA** (Zinswiller) à l'abbaye d'**ANDLAU**.

L'abbaye de **STURZELBRONN** posséda également des propriétés à **ZINSWILLER** (mentionné dans la lettre de protection de l'empereur **Barberousse** en 1179).

Un regain d'activité vit le jour dans notre région vit le jour avec l'arrivée de l'Ordre de chevaliers teutoniques en 1245 à la ferme « Dahn ».

Cette ferme se situait à la limite des bans entre **OFFWILLER** et **ZINSWILLER** (sur le côté gauche en venant de Zinswiller vers Offwiller). Les bâtiments se trouvaient tous sur le ban d'**OFFWILLER**. Les champs y attenants ainsi que l'étang empiétaient partiellement sur le ban de **ZINSWILLER**. Nos aïeux parlaient toujours du « Klosterweiher » et faisaient en fait allusion à la cuvette asséchée de l'ancien étang.

A suivre

Marcel KREBS

INFORMATIONS COMMUNALES

Anniversaires de mariage

Les personnes qui fêtent leurs noces d'or (50 ans de mariage), de diamant (60 ans de mariage), de palissandre (65 ans de mariage), ou de platine (70 ans de mariage), sont priées de se faire connaître en mairie (03 88 09 05 51).

Bulletin municipal

Les personnes qui souhaitent faire publier un texte ou des photos dans le prochain bulletin peuvent les déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou les envoyer à l'adresse suivante : mairie@zinswiller.com

DNA

Les personnes qui souhaitent diffuser un article dans les DNA peuvent contacter Daniel RISSER au 06.08.98.59.92

Le Conseil Municipal



De gauche à droite: BINDEL Céline - ZILLER Alexandre - NORTH Carole - WALD Dominique - JUNG Véronique - HINZ Walter - WERNERT Christophe - FERNANDES Mireille - BAUER Vanessa - HELSEN Harald - DOMERACKI Sébastien - AVRIL Sandrine - GLAD Doris.



De gauche à droite : JUNG Véronique, WERNERT Christophe, GLAD Doris, DOMERACKI Sébastien.

M. Sébastien DOMERACKI, premier adjoint au Maire, est chargé des travaux à effectuer par les agents du service technique communal, de la forêt, des chemins ruraux, des relations avec les associations locales y compris les services culturels. Il est spécialement délégué à être ordonnateur secondaire dans le cadre de la dématérialisation de la chaîne comptable (tous budgets).

Mme Véronique JUNG, deuxième adjointe au Maire, est chargée de la gestion de la salle des fêtes (dont l'animation du comité de gestion), des affaires scolaires, des travaux à effectuer par l'agent d'entretien (nettoyage) communal et de l'organisation des manifestations communales.

Mme Doris GLAD, troisième adjointe au Maire, est chargée de la communication communale, du fleurissement, de la bibliothèque ainsi que des actions communales en matière environnementale et des actions sociales locales.

Directeur de la publication et de la rédaction : Christophe WERNERT - Comité de rédaction : Sandrine AVRIL - Vanessa BAUER Mireille FERNANDES - Doris GLAD - Daniel RISSER.

Mairie de ZINSWILLER 67110 - 03.88.09.05.51 - Email: mairie@zinswiller.com -

Graphisme et mise en page : CYBERZINS - 03.88.09.95.54 - Impression : Fondation Sonnenhof

Date de parution : fin juillet 2020 - Tirage 400 exemplaires - dépôt légal dès parution—Exemplaire gratuit

Prochaine parution : fin septembre 2020.